



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 278 mai/juin 2010 Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

2010 : ANNÉE EUROPÉENNE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

VIVE

LES ÉLECTIONS



À quelques semaines de la présidence belge à la tête de l'Europe, le gouvernement fédéral a chuté et savez-vous qui l'a fait tomber ? Un jeune loup aux dents longues.

BHV : Trois lettres qui font trembler les hommes et les femmes politiques d'un gouvernement fédéral désuni. Une minorité de Belges veut l'indépendance de la Région Flamande mais que feront-ils sans la Wallonie, leur vache à fric.

Le peuple en a marre de ces manigances politiciennes. Les gens veulent du concret dans leur vie et pas des demi-solutions. De plus, la crise s'étend à d'autres pays. Il suffit de regarder les informations et de voir les dégâts que cela peut causer en terme de perte d'emploi, de drame familial, de violence.

Vous avez dit 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté ha ha ha ! Laissez-moi rire.

Pendant ce temps, des travailleurs organisent un colloque sur les enjeux de l'économie sociale.

AD

EDITORIAL

N° 278 SOMMAIRE

L • S • T

LUTTES SOLIDARITÉS TRAVAIL

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-3385893-87

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 278
Mai / juin 2010

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Andenne** **2**
 - Oser s'exprimer !
- **Ciney-Marche-Jemelle** **3**
 - Echos de nos rassemblements
- **Namur** **4/5**
 - Sortir de l'assistance
- **Namur** **6/7**
 - Colloque de la coopérative
- **Nos droits** **8**
 - La procédure d'activation des chômeurs
- **La page des enfants** **9**
 - Histoire inventée
- **Ça se passe** **10**

ANDENNE

OSER S'EXPRIMER !

**Capable de créer des poèmes
malgré une relation difficile à l'écrit.**

Depuis plusieurs années, nous collaborons avec la Maison de la Poésie d'Amay pour des ateliers d'expression écrite et plastique. Le dernier livret de poésies « Ensemble Traverser... » vient de paraître.

Dans la même lignée, nous avons entamé un atelier poésies avec Madeleine Dorjoux qui nous a proposé d'insérer cinq poésies de notre cru dans son dernier recueil « Peut-être un jour... ». Nos poèmes ont été lus sur les ondes de la radio locale d'Andenne « Fréquence Plus ».

EN VOICI L'UN OU L'AUTRE...

SI J'ÉTAIS TON CHEMIN

Je te donnerais de la chaleur

Tendre et claire

Je t'aiderais à trouver la vie libre

Je te guiderais vers les amis.

Pascal, participant à l'atelier avec la
Maison de la Poésie d'Amay

LA RUE... UN ENFER DE VIE

Il se peut qu'un beau jour
Je me repose enfin... enfin !
Là, je poursuis mon parcours
En ayant froid, en ayant faim !

Huit ans, huit ans de mendicité
Et ne jamais dormir qu'à moitié ;
La peur au ventre et à l'affût
Je me réveille, un peu perdu !

Je rêve de jours bien meilleurs
Peuplés de vrais coups de cœur ;
Que mes enfants, enfin, soient fiers
Que dans la rue,
ne soit plus leur père.

En attendant, par tous les temps
Je vais, je viens... sans logement ;
Et pourtant... si belle serait ma vie
Si je pouvais retrouver ma famille.

Madeleine Dorjoux et les participants de
l'Atelier poésies LST Andenne CEC



ENSEMBLE

Même si on apprend
Tout le temps
Savoir guérir les blessures

Ensemble
Découvrir la vie
Vivre joyeux
Avoir parcouru le chemin

Ensemble
Être tranquille
Savoir comprendre les choses
Apprendre à s'écouter
Guérir les blessures
Découvrir le paysage

Ensemble
Partager la vie

Ensemble
Aimer les enfants
Les regarder grandir.

Laetitia, participante à l'atelier avec
la Maison de la Poésie d'Amay



CINEY-MARCHE-JEMELLE

ECHOS DE NOS RASSEMBLEMENTS

PRÉSENCE DANS LES CAMPINGS

Depuis le début, le rassemblement de LST Ciney-Marche s'organise autour de la problématique du logement précaire et de l'habitat permanent dans les infrastructures touristiques, que ce soit dans les campings, les parcs résidentiels et les villages de vacances. Ce sont des lieux où vivent différents types de population mais où se retrouvent sûrement les plus pauvres, qui y ont trouvé un type d'habitat moins coûteux, plus facilement maîtrisable.

Le Région wallonne a sorti en 2003 un plan pluriannuel concernant cette façon d'habiter, qui interdit d'habiter dans les campings, et qui envisage au cas par cas au niveau des parcs résidentiels et villages de vacances. Un deuxième rapport d'évaluation vient de sortir concernant ce plan. Nous nous y arrêterons plus longuement dans un prochain journal.

Nous sommes donc régulièrement présents dans les domaines de Heure et Noisieux, de Onhaye, d'Hastière, de Pincemaille et au camping de Binche-Plage.

Notre objectif est de rassembler un groupe d'habitants parmi les plus pauvres qui puissent parler de ce qu'ils vivent et le confronter aux politiques mises en place, notamment le plan d'action de la Région wallonne.

Nous travaillons à un bulletin de liaison ("le courrier des domaines") entre ces différents habitants: pour donner des nouvelles, échanger des informations (ce qui marche à certains endroits), pour interpeller le monde politique. A côté de cela, nous accompagnons de nombreuses familles dans des démarches.

Le travail plus particulier dans la commune de Onhaye a été de rassembler les habitants du domaine pour qu'ils puissent exprimer aux autorités communales leur volonté de continuer à y habiter.

Il faut donc sortir le domaine de l'insalubrité en y effectuant des travaux (réseau de distribution d'eau et d'électricité). Cela permettra de sortir le domaine de la copropriété, ainsi chaque habitant ne payera plus que sa facture alors que jusque-là, il devait contribuer au paiement de la dette collective. Le second objectif est également de réduire la dette aux fournisseurs d'eau et d'électricité.



D'AUTRES LIEUX DE RASSEMBLEMENT

Depuis une dizaine d'années, des familles de la région de Somme-Leuze, Marche, Jemelle... se rassemblent en "caves". Ce sont des réunions où chacun peut librement exprimer son vécu, ses espoirs et ses luttes et où collectivement nous cherchons les moyens d'action qui nous permettent de sortir de l'assistance et de la misère. Ces réunions ont lieu un lundi soir par mois dans un local à Noisieux.

Nous sommes également présents à Jemelle tous les jeudis matin. Nous y organisons une permanence de 9h à 11h dans un local de la maison des associations. C'est un lieu ouvert où se partage le vécu de tous les jours, où on peut s'informer sur ses droits. C'est aussi un lieu d'où naissent des actions

de solidarité avec ceux et celles dont les droits sont bafoués.

AU NIVEAU DE LA FÉDÉRATION LST

LST Ciney-Marche fait partie de la Fédération LST qui rassemble des personnes et familles des régions d'Andenne, de Namur et de notre région.

Dans le cadre de la Fédération, certains d'entre nous participent à l'Assemblée Générale des militants. Les militants se réunissent 3 samedis par an pour élaborer une parole collective basée sur des témoignages. Cette parole est portée dans les différentes concertations auxquelles le mouvement participe et cela à tous les niveaux de pouvoir (communal, régional, fédéral). C'est aussi le lieu où se construisent des actions de sensibilisation vers le grand public (notamment lors de chaque 17 octobre: journée mondiale du refus de la misère).

Certains d'entre nous participent à l'atelier famille qui se réunit 1 fois par mois à Namur. A partir de notre histoire et de nos luttes nous y construisons une parole commune sur le droit à la familles et le placement pour cause de pauvreté. Parole que nous portons dans un groupe de travail appelé l'Agora et qui rassemble des délégués de l'Administration centrale et des travailleurs de l'aide à la Jeunesse et des associations où les familles les plus pauvres prennent la parole.

CONTACT

Si vous souhaitez avoir des informations supplémentaires ou nous rencontrer, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au numéro 0479/289057 (Fabien Lardinois) ou au 0476/862726 (Chantal Cornet). Vous pouvez également consulter le site du mouvement:

www.mouvement-lst.org.

Fabien Lardinois et Chantal Cornet

NAMUR

SORTIR DE L'ASSISTANCE,

« Appauvrissement du monde du travail :



Présentation du projet de la Coopérative et de l'analyse portée par l'équipe sur les dérégulations du marché du travail.

Les réflexions qui suivent sont le reflet des échanges et analyses menés par les travailleurs de la coopérative LST au cours de nos réunions d'équipe de ces dernières années.

QUI SOMMES NOUS ?

Comment est né le projet de la Coopérative ?

La Coopérative est née du mouvement Luttes Solidarités Travail. Dès les débuts du Mouvement LST, en "Caves" (lieu de rassemblement, de parole et d'action), les militants ont mené une réflexion sur l'emploi, les revenus et la formation, une réflexion sur le travail comme moyen pour sortir de l'assistance tout en respectant des conditions de travail dignes (refus des contrats de courte durée, des sous-statuts, etc).

Plusieurs années avant la création de l'asbl LST, ce sont les solidarités tissées par des militants avec des familles

et des travailleurs parmi les plus pauvres qui ont permis d'enraciner notre projet de coopérative dans les luttes portées par les plus pauvres.

Des hommes et des femmes ont donné l'impulsion de ce qu'est devenu LST Coopérative en proclamant : « Par notre travail, ensemble, nous sortirons de l'assistance ».

La société LST Coopérative est active depuis 1985 dans le secteur du bâtiment. Elle est issue de l'équipe de travail que nous avons mise sur pied au moment de la création de l'asbl LST à Namur en 1983.

En 1995 la coopérative reçoit le prix de l'économie sociale Roger Van Turnhout, elle est reconnue comme entreprise d'insertion et entreprise à finalité sociale.

Depuis 25 ans, la coopérative développe un travail professionnel dans les métiers du bâtiment. Le défi que nous lançons au début des années 80 « Nous sommes des travailleurs » et « par notre travail, ensemble, nous sortirons de la dépendance » n'a rien en commun avec ce

qui est mis en évidence à travers les nouvelles formes d'aide sociale et d'activation de l'Etat social actif.

- La Coopérative LST veille à « la promotion de l'emploi et l'humanisation du travail en vue du développement communautaire entre tous ses membres » (art. 4, Statuts).

Chaque jour nous relevons le défi d'allier rentabilité économique et formation, en s'adressant en priorité à ceux qui n'ont pas eu accès à une formation. Une des options de la coopérative repose sur le partage des savoirs entre les travailleurs.

Celui qui maîtrise en partie ou totalement le savoir-faire d'un métier partage ses connaissances avec un travailleur qui découvre parfois les bases élémentaires du travail. Des travailleurs les plus faibles, d'autres apprennent les résistances à la misère développées au quotidien, les solidarités de survie. Un partage des avoirs se fait également, à travers des salaires qui respectent les conventions collectives tout en veillant à rester à un niveau le plus égalitaire possible.

- L'objectif de LST Coopérative est de créer un lieu d'activité économique où des personnes exclues du marché du travail peuvent apprendre un métier et par là retrouver un emploi et un statut de travailleur, avec un véritable contrat de travail. Le secteur du bâtiment a été choisi parce qu'il était connu des travailleurs en état de pauvreté, qui souvent dans leur histoire ont été engagés pour y travailler dans de multiples contrats en servant de « réserve » et de main d'œuvre.

De plus ce secteur offre des possibilités d'emploi pour un vaste éventail de qualifications: il permet donc d'engager des personnes peu qualifiées et leur donner l'occasion de progresser par la formation acquise.

RÉALITÉ OU UTOPIE

quel positionnement pour l'économie sociale ? »

Dès le départ, nous avons voulu associer formation et travail.

La création de LST Coopérative a été l'occasion de mettre en oeuvre une pédagogie par la pratique, sur le lieu de travail. La formation se faisant par le travail, elle est pleinement valorisée par le fait que le travail qu'elle a permis d'accomplir est à son tour valorisé par l'économie marchande.

- LST Coopérative est un projet qui repose sur le choix chaque jour renouvelé d'une solidarité avec les plus pauvres. La formation se vit dans le partage, au rythme de chacun et avec une perspective à long terme.

Les personnes qui y travaillent ont la possibilité d'acquérir une formation professionnelle dans une ou plusieurs techniques du bâtiment. Les anciens ont la possibilité de devenir « ouvrier formateur ».

Dans le cadre des aides à l'emploi la coopérative a bénéficié des diverses aides destinées de manière générale aux entreprises. Cela en fonction de la situation personnelle des travailleurs embauchés.

Pour plusieurs travailleurs qui sont passés dans l'équipe de travail, bien que ceux-ci étaient dans des situations très précaires, ces aides n'étaient pas utilisées du fait que la situation « hors normes » de ces travailleurs ne permettait pas d'accéder à ces diverses aides.

Entre autres, des travailleurs sans couverture de chômage ou d'aide sociale, à peine sortis de situation de sans abri etc ; Contrairement à de nombreux emplois liés aux activations qui sont limités dans le temps, les contrats dans la Coopérative sont des contrats à durée indéterminées.

Vous l'aurez compris, le projet de la coopérative est également développé sur un principe de Cogestion. Tous les

travailleurs, membres de l'équipe, les bénévoles, administrateurs, coopérateurs portent ce projet et le font avancer. Les réunions d'équipe organisées chaque semaine sont un lieu important de dialogue, d'analyse, de prise de décisions. Les rencontres équipe-CA permettent de porter ensemble le projet, de dialoguer, de partager les réalités de l'équipe de travail, et de prendre ensemble les décisions importantes concernant la coopérative.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

En plus de 25 ans d'activités nous avons clairement vu les choses évoluer... L'activité de la Coopérative a toujours été en dents de scie, avec ce fragile équilibre à maintenir entre réalités humaines et rentabilité économique...

Le contexte économique dans lequel on se trouve ne facilite pas le maintien de l'équilibre financier... Mais ce défi est relevé au quotidien par toute l'équipe de travail et ceux qui l'entourent.

Pour cela, la Coopérative et ceux qui la portent doivent parvenir à se situer dans ce contexte économique, de pouvoir analyser et dénoncer les mécanismes de dérégulation dans lesquels on se situe.

A l'heure actuelle nous ressentons plus que jamais l'impact des dérégulations opérées par les décisions prises en matière d'emplois, de formation, d'activation...

L'objectif de ces mesures est d'augmenter l'employabilité, mais il n'y a pas de travail ! Cela revient donc à faire glisser les responsabilités sur la tête du travailleur... A chacun de faire un « travail sur soi », de se former, d'être au « top »... Prêt à travailler et plus encore... Si on ne trouve pas de travail c'est de notre responsabilité. Or, la

réalité est toute autre, nous le constatons chaque jour sur chantier...

Ceux qui nous font concurrence ne proposent pas de véritables emplois, avec un contrat de travail respectant les CCT (1). Quand une EFT (2) remet un devis avec un coût de main d'œuvre pour l'entreprise, 5 fois moins cher que nous pour un même chantier, quand nous rencontrons d'autres entreprises sur chantier et qu'elles sont constituées principalement d'ouvriers polonais... c'est nous qui passons pour des « voleurs ».

Si nous n'avions pas des clients qui nous font confiance, qui soutiennent notre projet, qui font le choix d'être en solidarité avec nous, la coopérative n'existerait plus aujourd'hui...

Nous avons également eu l'occasion d'expérimenter l'effet de l'Etat social actif au travers de notre histoire, quand nous avons enchaîné les petits jobs, le travail en ALE, les contrats d'intérim, les formations...

Aujourd'hui le contexte a encore évolué, avec le plan d'activation, qui pousse davantage les travailleurs sans emplois à accepter n'importe quoi... Ou qui nous mène dans la boucle infernale : Activation – exclusion – CPAS – Activation – Chômage.

Et même si ce n'est pas facile tous les jours, nous continuerons à nous battre pour le dire.

Des témoignages dans ce sens ont déjà paru dans le journal La main dans la main.

La Coopérative

(1) CCT: Convention collective de travail.

(2) EFT: Entreprise de formation par le travail.

NAMUR

SOLIDARITÉ PAR LE TRAVAIL

Le 20 mai 2010 les travailleurs de LST coopérative



TÉMOIGNAGE

La coopérative : pas rien qu'un emploi

« Je suis ancien travailleur dans la Coopérative de 1997 à 2002.

Je suis marié et père de famille. Avec ma famille nous avons traversé pendant de nombreuses années de grandes difficultés.

Je voudrais partager quelques réflexions avec vous.

Je voudrais dire que pour se remettre dans une activité professionnelle quand on a traversé de longues périodes de luttes pour survivre et résister à la misère, la reprise d'un travail nécessite un investissement et un coût humain énormes ».

Didier Verbeke

Ancien travailleur de la coopérative

Le statut des travailleurs est fragilisé: non respect des conventions collectives, dérogation à la réglementation sur la protection de la rémunération...

L'économie sociale est instrumentalisée dans ces processus de dérégulation.

On passe d'une « économie sociale » de longue date inscrite dans une perspective de résistance... à une « économie sociale » qui participe aux dérégulations et à la fragilisation voire l'appauvrissement du monde du travail.

Luc Lefebvre

Travailleur à la coopérative



AGENDA DES REUNIONS CAVES

A ANDENNE

Le mardi :
15 Juin 2010 à 20 h
29 Juin à 20 h

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle :
le jeudi de 9h à 10h30.

A NAMUR

Le mardi :
8 Juin 2010 à 20 h
22 Juin à 20 h

NAMUR

OU INSERTION PAR L'ACTIVATION

organisaient une matinée de réflexions sur l'économie sociale.



Sur la base de l'exclusion, au nom du droit à l'insertion, on contraint les « exclus » à faire preuve de leur employabilité ; ils doivent être prêts, et s'engager par contrat, à occuper des emplois dans lesquels ils expérimentent les dérégulations les plus fortes du droit du travail conquis pour tous : les interims, titres-services, ALE, temps partiel imposé..., deviennent, avec leur concours, des formes 'd'emploi convenable'. »

La lutte contre le chômage de longue durée et l'exclusion est devenue au cours des dernières années un enjeu politique majeur dans les pays de l'Union européenne : partout, les pouvoirs publics expérimentent et généralisent les dispositifs d'activation de l'aide sociale et de l'allocation du chômage (politique dite « active »).

Mieux encore, les pouvoirs publics tendent à transférer le modèle d'activation à d'autres secteurs socio-économiques. C'est le cas du secteur de l'économie sociale.

Mejed Hamzaoui

Sociologue, président de l'institut des sciences du travail- ULB

Vincent De raeve

Accompagnateur, Cepag FGTB luxembourg (Cellule TSE) et écrivain



**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

NOS DROITS

LA PROCÉDURE D'ACTIVATION DES CHÔMEURS

Le plan d'accompagnement des chômeurs a pour objectif de contrôler la manière dont les chômeurs recherchent du travail.

Une procédure de contrôle de l'activation des chômeurs est mise en place : l'ONEm doit vérifier comment le chômeur « s'active » pour trouver un emploi.

Plusieurs entretiens sont organisés entre le chômeur et le « facilitateur » de l'ONEm. Le chômeur doit signer un « contrat d'activation » dans lequel il s'engage à effectuer des démarches de recherches d'emploi. La manière dont il a respecté ses obligations est ensuite évaluée lors d'entretiens avec le facilitateur.

Si l'ONEm estime que le chômeur n'a pas, ou insuffisamment, réalisé les démarches prévues par le contrat, il peut le sanctionner, d'abord par la suspension temporaire des allocations de chômage, puis éventuellement par l'exclusion définitive du chômage.

La procédure est complexe. Tour d'horizon des règles applicables.

LES CHÔMEURS CONCERNÉS

Le contrôle du suivi de la recherche active d'emploi concerne le chômeur complet qui, le jour de la réception de la convocation au premier entretien d'évaluation, réunit simultanément les conditions suivantes:

- avoir atteint une durée de chômage de 15 mois au moins s'il est âgé de moins de 25 ans, ou de 21 mois au moins s'il est âgé de 25 ans ou plus,
- ne pas être dispensé de l'obligation d'être inscrit comme demandeur d'emploi,
- ne pas être occupé comme travailleur à temps partiel avec maintien des droits,

- ne plus se trouver dans la première période de 12 mois d'indemnisation.

Il est difficile de détailler chacune des conditions. Le mieux est de s'informer auprès de sa caisse de chômage.

En principe cette procédure n'est pas applicable aux chômeurs qui, à la date du 1er juillet 2006, étaient âgés de plus de 50 ans.

Cette procédure n'est pas applicable non plus aux chômeurs qui justifient d'une inaptitude permanente au travail d'au moins 33 %. Si l'inaptitude au travail a été reconnue à titre temporaire et pour une durée de deux ans au moins, le chômeur ne sera soumis à la procédure de suivi qu'au plus tôt à la fin de la période d'inaptitude au travail.

LE FACILITATEUR

La mission de « suivi » du comportement de recherche active d'emploi est confiée par la loi au directeur du bureau de chômage. L'ONEm a en réalité recruté des agents spécialisés, dénommés « facilitateurs », spécifiquement chargés de l'application de la nouvelle procédure.

La mission des facilitateurs consiste :

- à évaluer globalement les efforts accomplis par le chômeur pour s'insérer sur le marché du travail,
- à déterminer, en collaboration avec le chômeur, les actions adéquates et pertinentes à insérer dans les éventuels contrats d'activation pour évaluer les efforts fournis,
- à évaluer le respect des engagements pris dans le contrat,

- à sanctionner le chômeur en cas de non-respect du contrat.

La procédure de contrôle contient plusieurs étapes. Le chômeur reçoit d'abord un avertissement, puis il sera convoqué à un entretien chez le facilitateur en vue d'évaluer les efforts qu'il a fournis, et, éventuellement, un premier contrat d'activation sera signé.

L'AVERTISSEMENT

Dans un premier temps, l'ONEm adresse au chômeur une lettre d'avertissement.

Cette lettre est envoyée au plus tôt après 6 mois de chômage au chômeur âgé de moins de 25 ans. Elle est adressée au plus tôt après 12 mois de chômage et au plus tard 5 mois avant le premier entretien au chômeur âgé de 25 ans ou plus.

Cet avertissement rappelle au chômeur qu'il a l'obligation de rechercher activement un emploi, et lui annonce qu'il sera convoqué à un entretien auprès de l'ONEm, au cours duquel le respect de cette obligation sera évalué. Le chômeur est également invité à prendre contact avec le FOREm.

La lettre d'avertissement contient des informations sur le déroulement de la procédure de suivi du comportement de recherche active d'emploi et sur les sanctions éventuelles auxquelles il est exposé.

Elle précise également les hypothèses dans lesquelles la procédure de suivi peut être suspendue.

A suivre

Philippe Versailles

DES ENFANTS DE NAMUR

HISTOIRE INVENTÉE

**Marcel est un des nombreux personnages de livres qui au fil de nos lectures est devenu un de nos amis.
Si si, il habite même notre quartier, voyez plutôt...**

Marcel rentre chez lui.
Il habite au 103 rue des Bosquets.
Il va lire un livre car dehors il fait froid, il y a du vent, plus de feuilles sur les arbres.



Les jeunes offrent un cadeau à Marcel.
Le cadeau c'est les rennes du Père Noël.
Marcel et son ami Axel "le beau gosse"
grimpent sur les rennes.
Et d'un seul coup ils s'envolent.



Dans les escaliers, plein de jeunes l'attendaient pour fêter son anniversaire surprise:
"BON ANNIVERSAIRE MARCEL!!!"
"Merci beaucoup, mais il ne fallait pas vous déranger..."



Ils arrivent dans un pays imaginaire plein de couleurs.

C'est le pays du Père Noël.

Ils font connaissance et lui proposent de l'aider.

Axel et Marcel reviennent aux balances avec plein de cadeaux pour leurs amis.

Loïc, Yvan, Alejna, Axel, Lendita, Adelina, Assia.

ÇA SE PASSE

Namur

PLUS LOIN

Plus loin
Prêtez-nous la planète,
Pour la peindre en couleur.
On est bien dans nos têtes,
On est plein de courage.
Des arcs-en-ciel qui fleurissent,
Puisqu'on veut suivre à plein
Avec tous ceux qui s'unissent,

Et tous ceux qui agissent
Ensemble on va plus loin.
C'est un appel d'urgence,
A se mobiliser,
Et marcher en confiance,
On est tous ensemble,
Pour un monde meilleur.

Migeot R

Andenne

« PASSAGES ET TRAVERSÉES »

Dans le cadre de l'exposition collective « Passages et traversées » à la Maison de la poésie d'Amay, nous avons pu découvrir des œuvres réalisées par des familles de Luttés Solidarités Travail d'Andenne.

Cette exposition rassemble des créateurs en chemin participant aux ateliers plume & pinceau, aux ateliers LST et des artistes confirmés. Elle s'est tenue durant plus d'un mois.

L'équipe d'Andenne

THÉÂTRE « BOUTS DE FICELLES »

« Nous, on construit des marionnettes et elles vous diront notre histoire » est un spectacle qui nous permet de suivre une famille dans son combat quotidien pour sauvegarder ses droits et son unité.

Vous pouvez désormais visionner le DVD du spectacle sur le site de notre mouvement : http://www.mouvement-st.org/bouts_de_ficelles.html

Un spectacle entièrement réalisé par les militants de LST Andenne où ceux-ci sont devenus « acteurs » du droit à la culture et non pas seulement consommateurs.

L'équipe d'Andenne



Ciney-Marche

*Le Courrier
des
domaines*

Belgique
P.P. 5360
HAMOIS
BC 1792

Le Courrier des domaines paraîtra au mois de juin :

- pour parler de ce que nous vivons dans les campings et domaines,
- pour débattre du plan HP et de ses effets,
- pour échanger des informations et connaître nos droits,
- pour nous rassembler et nous sentir reliés,

- pour interpeller le monde politique.

Au sommaire : à Onhaye, un témoignage à Heure, à Pincemaille, à Couvin, à Binche-Plage...

Accessible sur le site:

www.mouvement-lst.org ou le demander dans les locales de LST + distribution dans les domaines et campings.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises.
de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :
Chantal, Fabien.
de Namur :
Andrée, Isabelle, Luc, l'équipe de la Coopérative, Philippe, Roland, les enfants de la bibliothèque de rue et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien: 15 Euros/an
Cpte : 001-3385893-87
de la Fédération LST asbl
27, rue Pépin
5000 NAMUR
Tous les dons de plus de 30 Euros sont déductibles des impôts
Montant à verser sur le compte
250-0083038-91
de CARITAS SECOURS francophone (délégation de NAMUR -LUXEMBOURG) avec comme mention :
projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttés-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horsailles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Route de France, 5
5377 BAILLONVILLE
Tél. : 0479/289057
ciney-marche@mouvement-LST.org

Province du Hainaut :
Tél. : 0479/289057

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttés-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize:
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...
Bonne lecture

IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien de la Communauté française (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (direction générale de l'économie et de l'emploi)